

Une enquête de la JOC souligne la difficulté des jeunes à trouver un « travail digne » »

LA CROIX Malo Tresca, le 26/01/2017 à 15h07

Le mouvement de la Jeunesse ouvrière chrétienne a rendu publique, jeudi 26 janvier, une enquête mettant en lumière les difficultés croissantes des jeunes pour accéder à l'autonomie et à l'« *emploi digne* ».



Le 2 juillet 2016, des représentants de la JOC, jeunesse ouvrière chrétienne, lors de la manifestation contre le projet de loi El KOMRI. / Michael BUNEL/CIRIC

Une enquête pour qu'ils puissent « *dénoncer leurs situations, clamer leurs rêves, pousser un coup de gueule* ». D'octobre à décembre 2016, les responsables du mouvement de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) sont allés à la rencontre de plus de 3 600 jeunes, âgés de 13 à 30 ans, pour recueillir des données sur leur accès à « *l'emploi digne et l'autonomie* ».

Hausse du chômage, de la précarisation, difficultés pour trouver un stage, un contrat ou encore une alternance... Développé en partenariat avec l'Union nationale de l'habitat jeune (UNHAJ) et l'Union nationale des missions locales (UNML), le fruit de ce travail, publié jeudi 26 janvier et voué à « *faire prendre conscience qu'avoir un travail digne est un droit* », dresse un bilan mitigé de leur épanouissement professionnel.

À LIRE : Les JOC veulent agir dans le monde du travail

Les jeunes privés d'emploi sous les projecteurs

L'enquête souligne avant tout, un profond décalage entre les « *jeunes* » et « *les jeunes privés d'emploi* ». Elle établit par exemple que 69 % des jeunes interrogés considèrent avoir choisi la situation dans laquelle ils se trouvent, tandis que 42 % des jeunes privés d'emploi disent subir celle-ci. De même, 64 % des jeunes estiment être en mesure de « *mener à bien leurs projets au vu de leur situation actuelle* », contre seulement la moitié des jeunes privés d'emploi, et 33 % des jeunes privés d'emploi depuis longtemps.

Les sondés ont été interrogés sur leur conception d'un « *emploi digne* » (1). Pour caractériser celui-ci, ils choisissent principalement les critères de la stabilité et de la protection face au chômage, incarnés par les contrats à durée indéterminée (CDI). Mais les jeunes sont aussi conscients que la fierté au travail, la non-discrimination, la possibilité d'avoir du temps pour vivre autre chose, sont également des paramètres indispensables pour un travail digne. « *En cela, la jeunesse pose la question du choix d'un modèle économique qui prend en compte l'Humain et son ressenti face à l'emploi, plutôt qu'une logique économique trop souvent enchaînée à la notion de profit* », analyse-t-on à la JOC.

Moins de 900 € de ressources nettes mensuelles

« *Parmi les jeunes interrogés qui ont une activité économique mais ne sont pas en CDI, certains touchent moins de 900 € de ressources mensuelles nettes, en travaillant plus de 35 heures par semaine* », déplore l'enquête. « *Ils représentent 35 % des jeunes interrogés et, selon leur situation, ils sont en dessous du seuil de pauvreté* », regrette Aina Rinà Rajaonary, la présidente du mouvement.

Ainsi, 84 % des jeunes interrogés considèrent que leur activité actuelle ne correspond pas à la définition de l'emploi digne, mais ils restent optimistes : « *Les réponses des jeunes sont à 89 % positives quant à leur capacité à accéder demain à un emploi digne. Seulement 4 % des jeunes interrogés expriment leur fatalisme* », note encore le rapport.

À LIRE : Le gouvernement annonce de nouvelles mesures pour les jeunes

L'accès à l'autonomie

Toujours selon l'enquête, 22 % des jeunes estiment avoir les moyens d'« *atteindre seuls une véritable autonomie* ». Une situation à laquelle seulement 16 % des jeunes privés d'emploi depuis longtemps estiment pouvoir accéder, contre 38 % d'alternants et 34 % d'apprentis.

Toutes catégories confondues, les sondés, malgré ce bilan en demi-teinte de leur épanouissement professionnel, ne se laissent pas gagner par la morosité. En témoignent 98 % d'entre eux, qui affirment qu'ils peuvent agir pour atteindre l'autonomie dont ils rêvent.

Les résultats de cette enquête serviront de base de travail aux débats du prochain grand rassemblement national de la JOC, qui se tiendra le 15 avril prochain à Paris et devrait réunir près de 15 000 jocistes. « *Ces données nous permettront de construire ensemble des revendications afin d'améliorer les conditions de vie des jeunes du milieu ouvrier* », poursuit Aina Rinà Rajaonary, ajoutant que celles-ci seront ensuite soumises aux décideurs politiques, économiques et sociaux du pays pour les inviter à « *mettre en œuvre des solutions* ».

À LIRE : « Il y a une dévalorisation très forte de l'identité ouvrière »

Malo Tresca

(1) L'enquête s'appuie sur la définition de « travail décent » fournie par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), qui regroupe « *l'accès à un travail productif et convenablement rémunéré, la sécurité sur le lieu de travail et la protection sociale pour les familles, de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale, la liberté pour les individus d'exprimer leurs revendications, de s'organiser et de participer aux décisions qui affectent leur vie et l'égalité des chances et de traitement pour tous, hommes et femmes* ».

- **À SUIVRE :** La Jeunesse ouvrière chrétienne mobilise les paroisses pour « l'emploi digne »